



VIE INSTITUTIONNELLE, VIE ASSOCIATIVE
Mickaël LISSARRE, Président
Dossier : Comité directeur
Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante
Date : 24 janvier 2015

COMPTE RENDU ADOPTÉ

10 POUR ; 2 ABSTENTIONS

Présents : Julien Bruno, Olivier Cellier, Vincent Cocquebert (Délégué général), Raymonde Derouard, Isabelle Dhoyer, Bernard Hameau, Cédric Lafont, Mickaël Lissarre, Maurice Marais, Maud Réveillé, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Nadine Tétron, Gaël Utard
Excusés : Sigrid Azouz-Ménard, Marie-Anne De Vreyer, Marie-Jo Fuster, Frédéric Le Plaine, Dominique Mathieu, Emilie Schurch

Étaient à l'ordre du jour

- Nomination des Responsables et Trésoriers des SLA de responsabilité nationale
- Appel à candidatures au poste de Délégué général
- Congrès régionaux 2015
- Informations et questions diverses
- Proposition du processus motions de l'AG 2014
- « Charlie et après »

1. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté.

Unanimité des présents.

2. Nomination des Responsables et Trésoriers des SLA de responsabilité nationale

A partir de l'année prochaine, il faudra faire en sorte qu'un représentant du CD soit présent aux APL des SLA nationales. Cette année, cela n'a pas pu se faire du fait de l'annulation du CD de novembre.

	Responsables	Trésoriers
SV CAEN		
BECOURS	Bernard Machu	Simon Cailhol
LE FONTENIL	Maurice Marais	Ginette Clerget
LES TRONCHES	Gilbert Grandjean	Martine Grodwohl
MORBECQUE	Bernard Hameau	
SAINT PIERRE DELS FORCATS		Solange Guiraud
VALLOIRE	Yan Duvivier	Olivier Cellier

Le Comité directeur nomme les Responsables et les Trésoriers des SLA nationales élus lors des APL 2014.

Unanimité des présents.

3. Appel à candidature au poste de Délégué général

- Après quelques modifications la fiche de poste est adoptée par le Comité directeur.
11 Pour ; Unanimité des présents
- La question se pose du nombre de personnes qui composera le groupe de travail issu du CD qui devra examiner les candidatures reçues, sélectionner et conduire un premier entretien. Si le premier appel à candidatures (interne élargi) ne suffit pas et qu'il faut ouvrir à l'externe, un groupe de travail de 6 personnes paraît avoir du sens. Ce groupe devra faire un retour au CD de son travail. 3 personnes de ce groupe se dégageront pour conduire le premier entretien. Une autre proposition émerge : le groupe ne comporterait que 3 personnes qui effectueraient les premiers entretiens. Pour la sélection des candidats, il y aurait une diffusion des candidatures à l'ensemble du CD.

Choix de la proposition du groupe de travail :

- groupe de 6 personnes
- groupe de 3 personnes

**10 Pour
1 Pour
2 Abstentions**

- Quelle constitution de ce groupe est pertinente ?
La présence du Président est indispensable car c'est lui qui travaille le plus en proximité avec le Délégué général.
Certains membres du Comité directeur proposent que la Trésorière fasse également partie de la commission. La question se pose de la pertinence de la présence d'un membre de la CAF. Certains membres du CD proposent que le groupe de travail intègre un Responsable régional car le Délégué général est aussi en lien avec les Régions. En réponse, il est indiqué que le Comité directeur comporte en son sein des membres qui sont également Responsables régionaux ou l'ont été et qui peuvent de ce fait apporter cette vision de ce que peut attendre une Région d'un Délégué général, dans une dimension nationale.
Il est également rappelé que quelle que soit la composition du groupe de travail, celui-ci devra être vigilant quant au mode de communication sur les candidats.
- Il est indiqué que ce groupe de travail est relativement technique puisqu'il n'effectue qu'une présélection et que le choix final sera fait par le Comité directeur dans son ensemble.
- La remarque est faite que la présence physique d'un nouveau délégué général au 1^{er} juin 2015 risque d'être difficile si on doit faire appel à une candidature externe.

Le Comité directeur mandate la commission composée de 6 de ses membres : Isabelle Dhoyer, Bernard Hameau, Mickaël Lissarre, Maud Réveillé, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, pour examiner les candidatures reçues, sélectionner et conduire un premier entretien début avril. La commission rendra compte de la sélection effectuée à la séance du Comité directeur du 28 mars. Commission mandatée à l'unanimité des présents

4. Congrès régionaux 2015

Rappel : un des rôles des membres du Comité directeur lors des congrès est la vérification des règles de déroulement du congrès dans le respect du Règlement général.

Il est décidé des sujets d'intérêt nationaux à présenter en congrès :

- **Roverway**

Inciter à la dynamique Roverway aux Éclés, particulièrement pour la construction de Routes.

- **Idées d'Avenir**

Aider à bien repositionner la démarche rénovée depuis septembre, et faire la promotion du rassemblement de mai.

- **MSE (Modèle socio économique)**

Le MSE ne pourra peut-être pas être traité dans tous les congrès mais il est important que les équipes régionales et/ou les comités régionaux puissent s'emparer du sujet.

- **Pratiques laïques et citoyennes sans l'Association** (en quoi les événements du mois de janvier nous questionnent dans nos pratiques ?)

Il est impératif de renforcer ce qu'est le sens de la laïcité dans notre Association ; en effet, il y a encore trop souvent confusion entre laïcité et simple tolérance, entre laïcité et neutralité. Pour les congrès, il faudrait que les membres du CD et de l'EN aient une note sur ce thème des pratiques laïques et citoyennes. Raymonde Derouard, Cédric Lafont, Maud Réveillé, Didier Bisson et Vincent Cocquebert se proposent pour y travailler.

5. Questions et informations diverses

Séances du Comité directeur délocalisées

- Il apparaît à certains qu'il faut réfléchir dès maintenant aux Régions où il serait pertinent que le Comité directeur fasse une séance délocalisée.
- Au vu des enjeux des prochains CD et du calendrier, il paraît à d'autres difficile d'en faire une autre durant cette mandature (avant l'AG).
- Rencontrer une équipe régionale, c'est aussi travailler cette rencontre avec elle et mieux se préparer, ce qui ne s'est pas fait pour la rencontre avec l'équipe régionale de Nord-Pas de Calais.
- Rencontrer une équipe régionale, lors d'une séance de « CD délocalisé », cela doit se traiter comme tout autre dossier : préparation, problématique, objectif recherché.
- Il apparaît aussi que, lors d'une séance délocalisée, le travail du CD ne sera pas axé sur les mêmes sujets que lors d'une séance au siège national.

- Il est important de se donner du temps pour réfléchir à ce que signifie délocaliser un CD/rencontrer une équipe régionale.
- Aujourd'hui, il existe d'autres modes de rencontre avec une équipe régionale, sans utiliser la réunion plénière du Comité directeur.

6. Rencontre Responsables régionaux, Comité directeur, Équipe nationale

Le Comité directeur fait le point sur la rencontre du dimanche 25 janvier 2015.

7. Agrément pour l'organisation des séjours de vacances adaptés adultes

Le Comité directeur autorise Alain Marché, Directeur des loisirs et vacances adaptés de l'association à représenter les EEDF dans la demande d'agrément Vacances Adaptés Organisées (VAO) eu égard à son aptitude professionnelle avérée.

Unanimité des présents.

8. Processus motions 2014

Le Comité directeur doit prendre position concernant les motions qui n'ont pu être traitées lors de l'AG 2014. Pour cette décision, le CD s'appuie sur l'avis du CN d'octobre où 5 groupes de travail avaient élaboré plusieurs pistes. A partir de ces pistes, le Président et le Délégué Général ont formulé plusieurs hypothèses pour aider à la prise de décision du CD.

Certains pensent qu'il est impossible de limiter le nombre de motions car ce n'est pas inscrit au Règlement Général et que ce n'est pas très démocratique.

Il est rappelé que le cadre règlementaire des motions est le congrès. Il apparaît donc important que les motions 2014 repassent par les congrès 2015.

Après discussion le Comité directeur prend la décision suivante : Les congrès sont invités à reconsidérer les motions qu'ils ont déposées en 2014 en fonction de la réponse (dossier AG 2014) du Comité directeur et de leur actualité. Si décision est prise de les maintenir, il convient d'en exposer brièvement la raison. Les motions issues de 2014 ou toute nouvelle motion devront être déposées à equipenationale@eedf.asso.fr le jeudi 26 mars au plus tard.

12 Pour ; 1 Abstention.

9. Vie fédérale du Scoutisme Français (SF)

- **Le communiqué de presse des EEDF suite aux attentats du mois de janvier est salué par le Comité directeur.**

Celui du SF pose un peu plus question aux membres du CD car il laisserait entendre que nous éduquons davantage à la paix qu'à la liberté d'expression. Il est précisé qu'un tel communiqué est rédigé par les 5 associations et que forcément, il comprend des formulations qui sont plus ou moins adaptées à chacune ; cette signature collective avait beaucoup de sens au regard du contexte des événements.

- **Habilitation BAFA**

La Commission Formation du SF (COFO) a fait son travail en présentant un dossier de renouvellement d'habilitation, dossier déjà retravaillé au vu des remarques entendues lors d'un premier rendez-vous avec l'administration. Le dossier a ensuite été présenté à la commission du CNEPJ formé par six représentants d'associations et de l'administration. La commission a émis un avis unanimement défavorable au vu d'un non respect des principes laïques républicains. Après diverses rencontres entre l'administration et les associations concernées par les pièces posant difficultés, et une nouvelle modification du dossier, l'habilitation a été délivrée au SF. Cette situation très problématique devra être évaluée par le SF car elle a mis en exergue les divergences d'appréciation du mot laïcité et les risques que cela fait porter de fait au SF, et donc aux EEDF.

- **L'AMGE tiendra une formation en France en juin 2015, il est proposé de travailler au siège des EEDF.**

Accord unanime du Comité directeur.

Prochaine séance du Comité directeur

7 et 8 février 2015